

TROPHEE SENIORS DU GOLF BORDELAIS

LES 16 ET 17 OCTOBRE 2019

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du Statut d'Amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf, qui doivent s'être acquittés du « **droit de jeu fédéral** » de **35 €** et avoir un **certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf enregistré par la ffgolf avant le début de l'épreuve, ou si le joueur a fourni un certificat en 2018 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié**, ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue, faute de quoi la saisie du score sera bloquée sur RMS. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. **Les joueuses et les joueurs doivent avoir 50 ans** la veille du 1^{er} jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés le **15 octobre 1969** ou avant.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours. La journée d'entraînement est prévue le **15/10** sur réservation des départs au golf. Les joueurs sont répartis par séries :

- **1^{ère} Série Messieurs** : comprenant 75 joueurs au maximum index ≤ 11.5 .
- **1^{ère} Série Dames** : comprenant 21 joueuses au minimum index ≤ 14.5 .

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué dans le tableau précédent.

Seront réservées, 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors.

Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le 6 octobre.

L'index pris en compte sera celui du joueur dans Fléole au 02/10/2019.

Classement : Le classement du Trophée Seniors est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

Départage : En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'Épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Tirage des départs : **Premier jour** : ordre croissant des index par série.

Second jour : ordre inverse des résultats du 1^{er} tour par série. Pour chacun des sexes, toutes les séries partent des mêmes marques de départs, Messieurs repères 3 (jaune), Dames repères 5 (rouge).

Limitation du champ des joueurs : Le nombre de participants, toutes séries confondues, sera limité à **96 dont 10 wild-cards**.

III - ENGAGEMENTS

Inscription avant le 02/10/2019 à minuit, par écrit au Golf Bordelais, 9 Allée Arago 33200 BORDEAUX CAUDÉLAN - en donnant les **noms, prénoms et n° de licence, accompagnée du droit d'engagement**.

Droit d'engagement (comprenant la journée d'entraînement le 15/10 sur réservation des départs au Golf) :

- Non membres du golf : **80 €**
- Membres du golf : **35 €**

Tout forfait devra être notifié au comité de l'épreuve par écrit au plus tard le 02 octobre avant minuit. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV - REMISE DES PRIX

Les **3 premiers en brut** de chaque série sénior seront récompensés et recevront un souvenir, le vainqueur du Trophée sera le joueur ayant rendu le meilleur score.

Un prix brut de la série séniors 2 sera récompensé et recevra un souvenir.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

Bulletin d'inscription

(à retourner avec le règlement)

NOM :

PRENOM :

N° LICENCE :

CLUB :

TEL :

MAIL :

Membre	Non-membre
<input type="checkbox"/> 35 euros	<input type="checkbox"/> 80 euros

